

Qui mieux que ChatGPT pour parler de l'Intelligence Artificielle.

ChatGPT, dis-nous ce que tu penses de l'arrivée de l'intelligence artificielle dans la banque. Avantages/danger/avenir ?



LA REPONSE de ChatGPT : « *L'intelligence artificielle (IA) s'invite dans le monde bancaire, promettant une efficacité accrue et des services personnalisés. Mais derrière l'optimisme affiché, se cachent des dangers et des incertitudes pour les travailleurs du secteur.*

Avantages :

- **Gain de productivité** : automatisation des tâches répétitives, traitement plus rapide des demandes clients.
- **Meilleure analyse des données** : identification des risques et des opportunités, développement de produits et services plus adaptés.
- **Expérience client personnalisée** : interactions plus fluides et plus précises.

Dangers :

- **Suppressions d'emplois** : l'automatisation menace les postes administratifs et back-office.
- **Conditions de travail dégradées** : intensification du travail pour les employés restants, pression accrue due à la surveillance par l'IA.
- **Risques éthiques** : biais algorithmiques, profilage discriminatoire, perte de contrôle sur nos données personnelles.

Avenir :

L'IA peut être une force positive pour la banque, mais sa mise en place doit se faire de manière responsable et concertée.

Exigeons :

- **Un plan de reconversion et de formation pour les salariés dont les postes sont menacés.**
- **Un dialogue social ouvert et transparent sur l'utilisation de l'IA.**
- **Une charte éthique garantissant le respect des droits des travailleurs et des clients.**

Ne laissons pas l'IA se transformer en une machine à broyer les emplois !

Mobilisons-nous pour défendre nos droits et construire un avenir bancaire humain et solidaire ! » FIN DE LA REPONSE !

Le CSE doit se prononcer fin avril sur la généralisation de l'Intelligence Artificielle (MaIA) pour les salariés de la CERA. Au regard de l'avis de ChatGPT sur l'utilisation de l'IA au sein de la banque et les conséquences sur l'emploi, écoutons-le et soyons critiques et vigilants !

Au SU-UNSA, nous ne sommes pas opposés sur les évolutions technologiques facilitant le travail de tous, mais encore faut-il que des règles claires soient écrites !

Ne restez pas seul(e), rejoignez les milliers d'adhérents du SU-UNSA pour faire entendre votre voix !



PRÉADHÉSION ou **ADHESION ICI**

Nom : _____ Prénom : _____

Née le : _____ à : _____

Adresse personnelle : _____

Email perso (facultatif) : _____ Tél. perso (facultatif) :

date d'entrée dans le groupe : _____

Affectée à : _____ Code ES : _____

Emploi occupé : _____ Classification : _____ Temps de travail (%) :

**Je souhaite recevoir des informations pour adhérer au Syndicat Unifié/UNSA de la CERA.
Mon numéro de téléphone pour être joint est le**

A.....Le.....Signature

Coupon à retourner à su.cera@sfr.fr

Droit de rectification, informatique et liberté : En application de l'article 127 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les adhérents disposent d'un droit d'accès et de rectification pour toute information les concernant en s'adressant au syndicat. Les informations requises sont nécessaires à l'établissement de l'adhésion. Elles ne pourront être transmises à des organismes extérieurs sans l'autorisation expresse de l'adhérent.